

27/09/2009

Cueilloirs de Cléty et de Remilly

En plus du camp Delecourt, je travaille aussi sur les cueilloirs de Cléty, avec aussi comme objectif de positionner les parcelles sur une carte. Des noms de lieux, par exemple le Château, apparaissent et permettent de localiser certaines parcelles. Par contre, il est difficile de travailler avec les listes et abouts des articles qui ne sont pas systématiquement mis à jour, lors du changement d'un voisin, suite à un achat ou une succession. Et, suivant le compte, il y a plus ou moins d'informations.

Les travaux sur Cléty font maintenant l'objet d'une nouvelle page

<http://bchovaux.fr/Clety-cueilloirs.htm>

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

18/09/2009

Camp Delecourt

Le travail sur le Camp Delecourt se poursuit. Ci-dessous l'accès au relevé de la partie du cueilloir de l'Hospital St-Louis datant de novembre 1600:

[Extrait du Compte de l'Hospital St Louis pour l'année 1600 \(AD62 - 6H-DEPOT B/10\)](#)

L'intérêt de ce cueilloir est d'être surchargé de modos datés.

Bernard CHOVAUX
<http://bchovaux.fr/>

09/09/2009

Un acte de baptême peu ordinaire

Hier, à la bibliothèque de St-Omer, un lecteur m'a fait un acte de baptême d'une des paroisses de St-Omer:

Le 15/02/1738 a été baptisée par le vicaire de cette paroisse Marie Joseph âgée de 23 ans par conséquent ne connaissant elle-même ni son père ny le nom étant dans l'esclavage depuis 13 ans dans l'ille de Saint Domingue ... sous la puissance de Madame Charlotte LA TOISON natif de la même ille veuve du Sieur Mathurin BEAUDUMAU Le hazart voulant qu'elle vint en cette ville de Saint-Omer elle a eu un grand désir de recevoir le baptême nous ayant été assuré par la Dame Charlotte de LA TOISON qu'elle n'avoit point été baptisée à qui la ditte Dame a été la marraine et la nommée Marie Joseph avec le Sieur George André Joseph HERBOUT marchand parain lesquels ont déclaré scavoir écrire en foy de tous ce que dessus ont signé avec moy

Signatures : LATOISON-BEAUDUMAU – HERBOUT E.F. VERITE vicaire

Qu'est devenu Marie Joseph? Est-elle restée à Saint-Omer ou repartie avec Charlotte de LA TOISON? L'information figure peut-être dans des archives familiales de planteurs de Saint-Domingue.

En cherchant sur Geneanet, j'ai retrouvé la Charlotte DE LA TOISON. Son premier mari est décédé en 1736 à Saint-Domingue. Elle s'est remariée avec Louis TAVEAU, planteur à St-Domingue dont elle a un premier enfant, François Scipion, le 03/10/1740 à Paris. Le second Louis Henri naît en 1744 à St-Domingue. Les enfants du 1er lit sont décédés avant 1737 sauf peut-être Marie Madelaine née le 03/04/1736 à St-Domingue.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

05/09/2009

Notes sur les tenanciers du Camp De LE COURT en 1695

En plus de la localisation des différentes parcelles du Camp De Le Court - voir ci-dessous -, j'ai aussi essayé d'en savoir un peu plus sur les tenanciers. D'où le document suivant

[Notes sur les tenanciers du Camp De Le Court en 1695](#)

(Ce document devrait faire l'objet de compléments et donc d'une nouvelle édition.)

A noter qu'à travers ce travail, j'ai pu mettre en évidence une erreur du rédacteur du terrier (une Jenne DUPLOUY qui se transforme en Jenne PICOTIN).

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

05/09/2009

Le plan du Camp De Le Court

Il y a un mois, je vous avais proposé un jeu: reconstituer la carte du Camp De le Court.

Voici la solution.

La reconstitution du plan du Camp De Le Court à partir du terrier du Pierre CARTON est assez simple. Pour chacune des parcelles, les noms des tenanciers des parcelles voisines sont indiqués. Alors que dans différents cueilloirs que j'avais consultés les changements des voisins ne sont pas toujours reportés, les listes et abouts des parcelles sont correctement décrits. Et, l'énumération se fait dans un ordre précis et quelques indications toponymiques.

Les premières parcelles boutent vers soleil la seigneurie d'Herbelles et vers mer le Cavin. Les 27 premières parcelles sont limitrophes d'Herbelles. La 27^{ème} parcelle liste aussi la seigneurie de Cléty. Les suivantes, jusqu'à la 42^{ème} incluse, boutent Cléty. Ensuite, toute une série, de la 45^{ème} à la 57^{ème}, boutent la voiette de Dohem ; les premières de cette série boutant aussi d'aval la parcelle de Charles GOUY. Puis, un changement de direction ; les parcelles jusqu'à la 72^{ème} boutent la seigneurie de Biencques. Ensuite, c'est un plus délicat. Toutefois, à partir de la 87^{ème}, il y a 4 parcelles boutant la seigneurie de Biencques. Les dernières parcelles boutent le Cavin. Les pièces situées au centre sont un peu plus difficiles à positionner. Il y a toutefois deux parcelles situées en limite des pièces boutant la seigneurie de Cléty, celles de Charles GOUY et de Jean-Baptiste PAGART qui peuvent être facilement positionnées. Il reste à placer au centre les dernières parcelles.

Après avoir relevé le terrier de Pierre CARTON, j'ai trouvé aux Archives Départementales un plan du Camp datant de 1756 et le terrier associé. Ce plan établi par Pierre François comportait 91 parcelles, toutes numérotées. En comparant les superficies et les tenanciers, il est possible d'établir la correspondance entre les deux terriers. Les parcelles sont décrites dans le même ordre. Il y a toutefois des regroupements ou partages.

La reconstitution du plan De Le Court suivant le compte de St Louis présenté par Damoiselle Isabelle DESMONS en 1688 qui couvre une période de 16 ans (!), est un peu plus difficile : il y a un plus grand nombre de pièces et l'ordre n'est pas exactement le même. Ci-dessous les liens :

[Carte du Camp Delecourt de 1756 \(AD62\)](#)

[Comparaison 1695 – 1756](#)

[Comparaison 1695 – 1688](#)

[Terrier de 1695](#)

[Compte de St-Louis 1688](#)

[Représentations schématiques du Camp De le Court \(Partie Nord\)](#)

A noter

1. Une différence entre le compte de St-Louis et le terrier de Pierre CARTON : sur le premier, un certain nombre de parcelles boutent la voiette des Houtettes alors que sur le second, elles sont boutées par les parcelles de Jean-Baptiste PAGART et de Charles GOUY. Il y avait toutefois sur le terrier une mention avant la parcelle 28 : 'Autre liste des Houtettes'.
2. Sur le plan de 1756, il est indiqué pour le Cavin 'coulant d'eaux sauvages'.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

29/08/2009

Camp De Le Court (Suite)

Avant de faire le relevé du terrier du Camp établi à la fin du 17ème siècle, j'avais travaillé sur les cueilloirs antérieurs à 1620. Une comparaison rapide entre les cueilloirs du 16ème siècle et le terrier montrent que certaines familles sont toujours présentes, par exemple les ALEXANDRE. Pour pouvoir analyser les changements, j'ai procédé au relevé d'une nouvelle série de cueilloirs. Alors que j'avais surtout travaillé sur l'Hôpital St-Jean, j'ai aussi cherché s'il y avait des registres de compte de l'Hôpital St-Louis avec des informations comparables sur De Le Court. Et, j'ai trouvé un cueilloir très détaillé que j'ai relevé avec une présentation similaire à celle du terrier:

[Compte de St-Louis présenté le 29 juillet 1688](#)

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

18/08/2009

Du côté des SOINNE

Les SOINNE sont l'une des familles étudiées par Pierre DAUDRUY et Henri LORGE et font l'objet d'un chapitre dans leur ouvrage 'Familles Anciennes de l'Audomaroise'. Dans ce livre, le premier SOINNE faisant l'objet d'une notice est Guillaume, né vers 1620, et qui fut d'abord laboureur à Blendecques. Il a été avancé l'hypothèse que Guillaume était fils de Lambert LE COIGNE et de Claude Bournonville et qu'il descendait d'un bourgeois de Chalons, Michel LE SAYNE. Il a été montré que Guillaume ne pouvait être fils de Lambert et qu'il était fils de Marie SCOTTEY de Tilques.

Toutefois, certains continuent à lier les SOINNE et les LE COIGNE sans fournir les justificatifs. Dans une généalogie présentée sur un forum Internet, il est présenté un Jean SOINE marié successivement à Antoinette DAULET (?), Marie SCOTTET et Marie BINDRE. Comme je m'intéressais aux BINDRE (voir article du 07/08/2009), j'ai donc fait une recherche dans les relevés du Gros de Saint-Omer par Yves LEMAIRE et Philippe DERIEUX. Dans les relevés d'Yves LEMAIRE, j'ai trouvé plusieurs actes relatifs à Marie BINDRE, dont la reconnaissance n° 9 du 10/01/1639 où, parmi les comparants, figure Marie BINDRE veuve de Jean SOINE, de Tilques, et la reconnaissance n° 19 du 10/12/1643. Celle-ci est très intéressante : elle porte entre autres sur une rente créée par un Jean JANEZONNE, laboureur à Tilques et Marie BINDRE le 12/11/1610. D'où l'hypothèse que SOINNE serait le diminutif de JANEZONNE (il pourrait aussi y avoir à Tilques à la même époque un JANEZONNE et un SOINNE, tous deux mariés à une Marie BINDRE ...). Je n'ai toutefois pu établir le lien entre Marie BINDRE et les LE BINDRE de Blendecques.

A noter que Marie SCOTTET était aussi veuve de Pierre SOINNE en 1638 (convention n° 4 du 24/05/1638) et toujours vivante en 1649 (obligation n° 152 du 08/11/1649). Marie BINDRE étant vivante en 1639, l'hypothèse 'Jean SOINNE marié successivement à Marie SCOTTET et Marie BINDRE' ne nous paraît pas plausible.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

13/08/2009

Le Camp De Le Court (Suite)

Aujourd'hui, je suis à nouveau retourné aux Archives Départementales du Pas-de-Calais consulter les registres du Camp De Le Court. Après avoir regardé plusieurs comptes de l'Hôpital Saint-Jean-Baptiste de St-Omer, j'ai effectué des recherches sur les archives de l'Hôpital Saint-Louis, bénéficiaire avec Saint-Jean-Baptiste de rentes sur le Camp De Le Court. Et, j'ai trouvé un registre 6H-DEPOT B/10 qui concernait le Camp et d'autres terres dont celles du courtil Braye, registre que j'ai photographié. Je ne l'ai pas encore analysé; mais j'ai déjà trouvé un article présentant Jehan et Crespin LE ROY comme fils de Péronne VASSEUR, ce qui m'a amené à regarder les hypothèses que j'avais élaborées sur l'ascendance de Jacqueline LEROY, femme de Jacques LEDOUX, d'Ecques.

Le premier élément dont j'ai disposé était le contrat de mariage du 16/10/1610 acte 55, entre Jehan LE ROY et Marguerite WILLERON, relevé par Philippe DERIEUX et qui indique que Jacques LEDOUX était gendre de Crespin LE ROY, laboureur "es faubourg de Thiennes" (le faubourg de Thiennes désignait le village remplaçant la ville de Théroouanne détruite par Charles Quint). J'ai ensuite découvert la reconnaissance du 10/12/1618 n° 8 :

Comparurent en leurs personnes Jehan DU PLOICH nepveu et héritier de feu Jacques dU PLOICH demt à Herbelles, Pierre VASSEUR, fils et héritier de feu Denis demt à Biencques, Pierre BRETON, fils et héritier de Nicolas demt à Herbelles, Baudin BAUCHANT, mary et bail de Catherine BRETON, icelle fille et héritière du dit Nicolas BRETON, demt au dit Biencques, Pierre DU MAISNIL, mary et bail de Péronne VASSEUR, niepce et héritière de feu Jacques VASSEUR demt au dit Biencques, Jehan LE ROY et Crespin LE ROY, héritiers ... de Péronne VASSEUR leur mère aussi héritière du dit feu Jacques VASSEUR demt sçavoir le dit Jean à Roquetoire et le dit Crespin à Théroouanne, lesquels pour éviter les frais ont reconnu véritable le contenu de certaines lettres passées ... le pénultième jour de mars 1565 (...) par lesquelles Jean DE WAVRANS, Michel COPPIN et aultres avoir créé et constitué sur eulx et leurs biens (...)

Et, j'avais déduit un peu rapidement que le beau-père était fils de Péronne VASSEUR.

Il s'agissait en fait de sa femme. Il y avait deux Crespin, le père et le fils, ce que confirme le contrat de mariage du 21/06/1616 où Jehan et Crespin Le ROY assistent leur belle-sœur Anne WILLERON

Cet après-midi, j'ai aussi constaté qu'il y avait d'autres cueilloirs du Camp DE LE COURT à regarder, ceux de l'Hôpital St-Louis

Bernard CHOVAUX
<http://bchovaux.fr/>

09/08/2009

Le Camp De Le Court (Suite)

Cette semaine, je me suis rendu aux Archives Départementales du Pas-de-Calais consulter des cueilloirs du Camp De le Court. ci-dessous deux relevés issus des documents que j'ai consultés

[Extrait du compte de l'hôpital St Jean pour 1689](#)

[Cueilloir du Camp De le Court pour les années 1618-1619](#)

Sur le compte de 1689, à la différence de ceux que j'avais déjà consultés, il n'y avait pas de cueilloir pour le Camp De Le Court; mais le compteur explique les difficultés qu'il avait rencontrées pour faire rentrer les redevances: les biens de la vicomtesse de Fruges avaient été placés sous séquestre et le compteur n'avait plus à sa disposition de titres suffisants pour obliger les tenanciers, d'où la nécessité d'établir un nouveau terrier, [celui retrouvé](#) dans la bibliothèque de la société des Antiquaires de la Morinie (voir article du 02/08/2009).

Les habitants de Pihem avaient probablement tiré profit du conflit entre les DE FIENNES sur la succession du précédent vicomte de Fruges, seigneur de la Terre de Biencques et Pihem, pour ne plus payer leurs impôts.

Le cueilloir de 1619 comporte des listes et abouts. Si vous avez pu reconstitué la carte du Camp De Le Court à partir du terrier de 1695, vous pouvez maintenant tenter de positionner les parcelles du cueilloir de 1619 qui sont plus nombreuses qu'en 1695. Apparemment, il y avait des opérations de remembrement au 17ème siècle. Il me reste à les analyser.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

07/08/2009

Une nouvelle fiche patronymique, [les LEBINDRE](#)

Au fur et à mesure de mes travaux, j'établis les fiches patronymiques, dans lesquelles je présente le résultat de mes recherches sur mon ascendance et les sources sur lesquelles je m'appuie. Comme je suis actuellement en train de regarder à la Bibliothèque de Saint-Omer une série de cueilloirs de Blendecques, dans lesquels apparaissent des LEBINDRE et aussi un MARTEAU, j'ai établi une fiche sur les [LEBINDRE](#). Ce faisant, je me suis aperçu que la donnée que j'avais dans ma base Geneanet ne concordait pas avec différentes de mes notes et que Gilles serait fils de Pierre et non d'Antoine (j'utilise le conditionnel : il y avait plus d'un Gilles dans le secteur!). J'ai donc procédé à la correction dans ma base Geneanet.

J'ai fait une recherche: apparemment, cette erreur n'aurait pas été recopiée. Je me suis toutefois aperçu de quelques erreurs sur Internet à propos des LEBINDRE...

Alors que je me limite, à part quelques exceptions, à présenter sur ma base Geneanet que mes ascendants directs (*), certains accumulent, en effet, les données et donc les erreurs.

Et, c'est ainsi que mon père, ma mère se retrouvent dans plusieurs dizaines de sites. Sur des sites, il y a même mes frères et sœurs (**), alors qu'il n'y a aucun lien de parenté avec le propriétaire du site. En fait, certains ne font pas de la généalogie, mais collectionnent les noms.

(*) Pour un certain nombre de données, ce ne sont que des hypothèses. Il doit donc y avoir quelques erreurs, d'où l'importance pour ceux qui recopient ces données de citer les sources.

(Je me suis toutefois vu citer sur un forum pour une donnée qui ne venait directement pas de moi: dans un message du forum, il avait été écrit 'Bernard Chovaux m'avait donné' et une date erronée suivait; mais, je n'avais pas publié la date sur Internet et si je l'avais transmise à certaines personnes, je ne l'avais pas communiquée à la personne qui intervenait sur ce forum et la date mal recopiée provenait d'un relevé que j'avais fait pour une association généalogique. Une source doit donc pouvoir être vérifiée).

(**) Au début de mes recherches, j'ai commis l'erreur de transmettre mon gedcom à certains correspondants. Et, ce Gedcom a ensuite circulé...

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

02/08/2009

Le Terrier du Camp De Le Court (Pihem)

Après le terrier de Lannoy, je me suis attaqué au terrier du Camp de Le Court, conservé à la Bibliothèque de la Société des Antiquaires de la Morinie (6, rue au Vent, 62500 Saint-Omer). J'avais déjà travaillé sur une série de registres de comptes des hôpitaux de Saint-Omer, archivés aux Archives Départementales du Pas-de-Calais. Ces registres présentent année par année les versements des tenanciers du Camp Delecourt. Par rapport à ceux que j'avais utilisé pour mes recherches généalogiques, ce document est récent: 1695. Il faut que je retourne aux AD 62 pour regarder à nouveau les archives hospitalières et comparer ce terrier aux registres qui s'y trouvent. J'ai, toutefois, choisi de publier de suite ce relevé en raison de ce qui suit.

<http://bchovaux.fr/data/Terrier-Delecourt.pdf>

Bernard CHOVAUX
<http://bchovaux.fr/>

29/07/2009

Le Terrier de Lannoy

Je viens de terminer la mise en forme d'un relevé que je viens de faire et qui comporte beaucoup d'informations sur plusieurs fiefs de l'audomarois. Les principales communes concernées par ce terrier sont Blaringhem, Wittes (Cohem), Quiestède, Ecques (Rond). Mais il y a des dépendances de la seigneurie dans d'autres communes (Arques, Blendecques, Quernes...).

J'ai retrouvé dans ce terrier la mention de quelques ancêtres, les JUDAS. Il y a aussi des informations sur les FOURNIER, les LAY... mais elles n'étaient pas suffisantes pour établir un lien et éventuellement compléter ma généalogie. Je serai certainement amené à revenir sur ce document.

Le fichier peut être téléchargé à partir de la page

http://bchovaux.fr/data/Terrier_de_Lannoy.pdf

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

23/07/2009

Humeur - Les associations de généalogie et Internet

La lecture d'un article d'e la revue d'une association de généalogie dont je suis adhérent m'a amené à rechercher sur le Net le site créé par un éditeur de logiciel de généalogie bien connu. L'objectif est de proposer un service Internet à destination des associations généalogiques, en particulier de leur permettre de déposer des données pour consultation par les adhérents de l'association. La condition est l'ouverture d'un compte sur ce site et la création de ce compte permet de publier la généalogie sur ce site.

J'ai regardé les conditions d'utilisation du service et découvert un chapitre "Propriétés des Données"

Tous les visiteurs peuvent consulter les données déposées si le déposant a fait ce choix. Ils pourront copier et intégrer ces données dans leur généalogie personnelle. Le déposant et le xxxx autorisent la publication de ces généalogies enrichies de données issues du service. Le retrait de données déposées est sans conséquence sur l'utilisation qui en a été faite par d'autres membres.

Cette clause en soi ne poserait pas de problème, si les données déposées ne violaient pas les règles sur la protection des données d'Etat-Civil. Et, j'ai découvert que j'apparaissais déjà sur ce site. Lorsqu'il s'agit de données que j'ai moi-même publiées sur Internet, je n'ai pas d'objection. Le problème est que je vois sur ce site d'autres membres de ma famille Et, je sais qu'ils n'ont pas donné leur accord pour figurer sur ce site (ils n'apparaissent donc pas sur ma propre base Internet de généalogie).

Les membres s'interdisent de reproduire ou/et de diffuser, sous quelques formes que ce soit, des données issues du service, en dehors de leur intégration à leurs travaux généalogiques personnels.

Les travaux généalogiques personnels peuvent englober beaucoup de choses. Mes propres données ont été intégrées sans vérification et sans que je sois prévenu dans de nombreuses bases. Certaines de ces données étaient erronées et ont donc disparu de ma base. Mais les rectifications n'ont pas été prises en compte par certaines des personnes qui les avaient intégrées dans leurs "travaux".

Les membres s'interdisent de céder à titre gratuit ou onéreux toute information issue du service.

Quid des informations intégrées dans les travaux généalogiques personnels? Les membres doivent-ils s'interdire de communiquer en dehors du site?

Ce chapitre se termine par la clause suivante

Le xxxx pourra à sa convenance conclure des accords de partenariat avec d'autres structures commerciales ou associatives pour le développement de services nouveaux utilisant les données du service sans que les déposants puissent s'y opposer ou demander une quelconque rémunération.

Faut-il comprendre que les données des déposants peuvent être cédées à n'importe quelle structure commerciale?

La lecture d'un tel chapitre n'incite pas à l'ouverture d'un compte sur ce site. Et de telles clause peuvent ouvrir la voie à des contentieux ente la société propriétaire du site et les associations généalogiques ou particuliers "membres".

(Le nom de l'éditeur a été masqué dans les clauses citées ci-dessus par xxxx.)

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

17/07/2009

les Contrats de Mariage - suite

Dans un précédent article, paru le [07/04/2009](#) sur les Contrats de mariage du Gros de Saint-Omer, je notais que la proportion de couples se mariant après un contrat de mariage enregistré dans le Gros de Saint-Omer était plus élevée à Saint-Omer que dans le reste du baillage. Hier, aux Archives Départementales, j'ai découvert par hasard une liasse de contrats. Ne retrouvant pas sur l'inventaire numérisé un document que j'avais consulté il y a quelques années, je suis allé regarder dans les fiches cartonnées restant à disposition des lecteurs, ce qui m'a permis de le consulter à nouveau. J'ai aussi cherché les fiches relatives à une paroisse sur laquelle je travaille actuellement : Dohem. Et, j'eus la surprise de voir 'Dohem - Contrats de mariages', classé dans la série J et que j'ai aussi demandé à consulter. Il s'agissait d'une liasse de plusieurs dizaines de contrats de mariage. J'ai recopié la liste qui en a été établie par les archives :

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

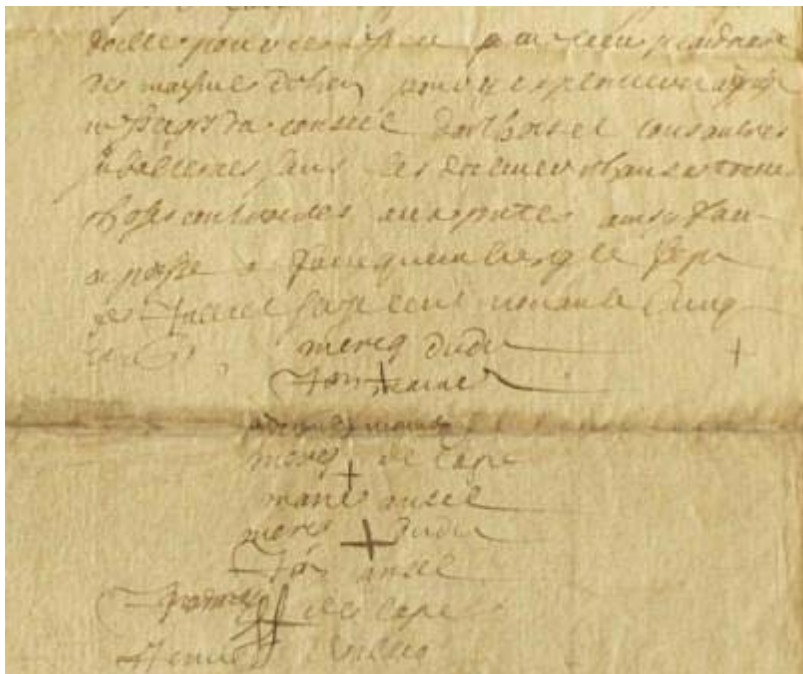
17/07/2009

Contrat de mariage de Dohem

Tous ne concernent pas des couples de Dohem, mais aussi des couples de paroisses avoisinantes : Fauquembergues, Merck-Saint-Liévin, Campagne-les-Boulonnais...

Et, j'ai photographié quelques contrats pour les regarder plus attentivement chez moi.

Sur ces contrats qui ressemblent à ceux du Gros de Saint-Omer et qui font référence au Conseil d'Artois, je n'ai pas vu de mention de notaire. Ci-dessous le bas d'un contrat entre Jan MAMETZ (frère de mon ancêtre Adrien) et Marie ANSEL, fait et passé à Fauquembergues le 07/07/1695



Sur ce contrat, Maisnil Dohem est élu 'lieu playdoyable'. Mais, si Dohem apparaît sur d'autres contrats, ce n'est pas le lieu de playdoyer qui soit choisi.

D'après une recherche rapide dans les tables du Gros de Saint-Omer, il n'y a pas de copie de ces contrats dans le Gros de Saint-Omer.

Onomastique : les DELEPOUVE

Sur l'un des cueilloirs que j'ai regardés cette semaine (je cherchais des traces de mes ancêtres BOUVART, d'Esquerdes), le bois de Le Pouve de Remilly, était mentionné. Le patronyme DELEPOUVE n'aurait-il donc pas comme origine ce nom de lieu?

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

07/07/2009

Les FLECHIN

La semaine dernière, à la Bibliothèque de Saint-Omer, j'avais découvert un terrier de Heuringhem de 1609, et, aujourd'hui, j'ai voulu voir s'il y avait, dans la série 2G, d'autres documents relatifs à Heuringhem. Il y avait une liasse cotée 2G2289. Dans cette liasse, il y avait une série de feuillets sur un procès entre les SOINE, qui avaient acquis la mayeurie de Heuringhem. Ci-dessous des extraits de ces feuillets.

*Le rapport (...) du 12/11/1463 où il est dit que les hoirs de Laurent HIECQUE tenaient de George DE FLECHIN à cause de sa mayeurie (...)
Le rapport (...) le 9/11/1407 où il est que Laurent HECQUELAIRE tenoit de Jean DE FLECHIN dit Agnieulx à cause de sa mayeurie (...)
Il raporte un extrait du raport du dit an 1463 par lequel par lequel il paroist qu'estoient (mots barrés) tenues hors de la mayeurie quatre mesures un quartier de terres, autre extrait du raport de l'an 1407 relative au précédent, le dit extrait côté G laquelle pièce est ce jourd'huy divisée scavoir trois quartiers à la dite HOCHART, six quartiers et demy à Mathieu FLECHIN, six quartiers et demy à Antoine FLECHIN et un quartier à Nicolas DELAHAYE quy donnent qu dit SOINE disme et terrage (...)*

En consultant à nouveau le catalogue de la bibliothèque, j'ai trouvé le rapport de 1463 (classé MS 1829) : une pièce magnifique d'une taille supérieure à un plan de format A2 et, avec le document, il y avait la transcription (le nom de celui qui a fait le travail n'était pas indiqué; je pense, toutefois, le connaître). Je tiens à la disposition des personnes intéressées une copie de ce texte (m'envoyer un E-mail).

Dans le cueilloir d'Ecques de 1466, j'avais déjà trouvé plusieurs FLECHIN de Heuringhem, dont George. Voilà maintenant un nouveau, Jean dit Agnieulx né au XIV^{ème} siècle. Il existe probablement un lien entre ce Jean et mon ancêtre Jacques FLECHIN; mais cette relation ne me paraît pas évidente à établir.

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

06/07/2009

Le terrier d'Esquerdes

Je voulais faire sur le terrier d'Esquerdes, réalisé à la demande du vicomte de Fruges au début du 18ème siècle, un travail similaire à celui que j'avais fait sur Pihem. Je me suis finalement limité à une saisie systématique des informations figurant dans les en-têtes des rapports de dénombrements regroupés dans le terrier et qui sont synthétisées dans le document suivant

<http://bchovaux.fr/data/Esquerdes.pdf>

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

04/07/2009

Les CAROULLE

Ce jeudi, je suis allé à Fauquembergues, au [CHHP](#) pour entre autres, consulter des dispenses de mariage . J'en ai profité pour regarder une dispense concernant un couple de Cléty, François ROBIN x Marie Catherine ALHOY. Tous les deux descendaient de deux de mes ancêtres Pierre et Martine CAROULLE, qui étaient frère et sœur. Pierre était père de Laurent. Toutefois, la mère de Laurent n'était pas celle que j'attendais : au lieu de Marguerite MAMETZ, il s'agissait de Catherine PAYENNE. Cette dernière apparaît effectivement comme femme de Pierre CAROULLE dans un acte notarié de 1641 relevé par Yves LEMAIRE.

Je viens donc d'apporter une nouvelle correction à ma base Geneanet et aussi de créer la fiche [CAROULLE](#).

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>

07/04/2009

Contrats de mariage de Saint-Omer

Avant de partir en vacances, j'ai voulu finaliser le croisement entre la table de mariages et fiançailles des paroisses de Saint-Omer de Philippe DERIEUX et la table des contrats de mariage. La grande difficulté, ce sont les variations graphiques rencontrées sur les patronymes. Une dernière relecture m'a permis de constater que plusieurs dizaines de corrélations potentielles entre les deux tables m'avaient échappé. Il y a donc de fortes chances qu'il y ait encore des oublis et aussi des erreurs.

Il en résulte le document suivant

[Table-Cm-1550-1700.pdf](#)

(document aussi téléchargeable à partir de la page [Cm Saint-Omer](#))

Quelques statistiques:

- Entre 1630 et 1699, le lien à un contrat de mariage peut être établi pour 44% des unions, mariages ou fiançailles, célébrées à Saint-Omer.
- Pour la même période, les contrats de mariage liés à un mariage ou des fiançailles à Saint-Omer représentent plus de 55% de l'ensemble des contrats.
- En 1698, le bailliage de Saint-Omer comptait plus de 31400 âmes, dont 11451 à Saint-Omer. La population de Saint-Omer représentait donc environ un tiers de celle du bailliage.

Une première conclusion pourrait donc être une différence entre les gens de la campagne et de la ville par rapport au contrat. Il faut toutefois procéder à une analyse plus fine, des gens des campagne se mariaient à Saint-Omer, en particulier, lors des guerres où elles se réfugiaient à Saint-Omer (voir article du 23/03/2009).

Bernard CHOVAUX

<http://bchovaux.fr/>